



HAL
open science

La procession ducale à Venise, un rite urbain pour montrer sa puissance

Marie Viallon

► **To cite this version:**

Marie Viallon. La procession ducale à Venise, un rite urbain pour montrer sa puissance. 2007. halshs-00256774

HAL Id: halshs-00256774

<https://shs.hal.science/halshs-00256774>

Preprint submitted on 17 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La procession ducale à Venise. un rite urbain pour montrer sa puissance

Marie Viallon
Université de Lyon 3-Jean Moulin
UMR-CNRS 5037

Dans une Italie qui a inventé avec Coluccio Salutati (1331-1406) et Leonardo Bruni (1370-1444) le concept de *vita civile*, le rapport entre le citoyen et l'autorité publique se renouvelle, vers le milieu du XVe siècle. A Florence, le citoyen libéré des médiations corporatives et des réseaux familiaux établit un rapport avec la *res publica* qui est fondé sur le principe de l'absolue égalité des citoyens ou *æquatum ius* et de la *libertas*. Le citoyen se mesurerait alors dans un espace politique transparent : la publicité des procédures d'élection ou des prises de décisions se voudrait la caractéristique de la vie politique florentine quand l'individu deviendrait un héros de la *virtù* et de la *prudenza*. C'est dans cette ligne de pensée qu'il convient de resituer, par exemple, le jugement de Guichardin sur la politique médicéenne considérée comme tyrannique car fondée sur le secret¹.

A Venise, la démarche est tout autre, quoique contemporaine. En effet, c'est vers le milieu de ce même XVe siècle que l'on peut estimer que les institutions vénitiennes sont parvenues à leur maturité et que, dès lors, elles resteront pratiquement immuables jusqu'en 1797. A la même époque —en 1453— Venise est confrontée à l'établissement des Turcs ottomans à Constantinople puis à la lente érosion de son *Stato da mar*, ce qui l'oblige à réaliser un énorme revirement² et à s'installer

¹ Carlo Varotti, *Gloria e ambizione politica nel Rinascimento. Da Petrarca a Machiavelli*, Milano, Bruno Mondadori, 1998.

² A propos du nécessaire recentrage de Venise sur la Terreferme après l'arrivée des Turcs, voir notre article intitulé « Les prises de Constantinople dans le mythe de Venise », in Gabriel Audisio

dans la défensive. Quelques années plus tard, les guerres d'Italie puis la ligue de Cambrai (1509) installent définitivement Venise dans un statut d'Etat de second plan et c'est alors qu'apparaît le phénomène du « mythe de Venise » dont les textes et les images brouillent la lecture de la vie politique vénitienne.

Le « mythe de Venise » est une entreprise collective des chroniqueurs, historiographes, écrivains, poètes et artistes vénitiens qui vont donner à voir la Sérénissime république à travers un prisme déformant : Venise devient une ville merveilleusement ornée de toutes les qualités³ et un Etat extraordinairement pérenne dont les institutions sont stables et harmonieuses et les lois excellentes car Dieu l'a voulue ainsi⁴. C'est pourquoi la révérence à la République est conçue comme une forme de révérence à Dieu. Marquée au coin de l'éternité⁵, Venise devient la *polis* idéale où les pouvoirs sont parfaitement équilibrés, où tous les citoyens⁶ œuvrent conjointement pour le bien public et la paix⁷, sans jamais tomber dans les travers de l'ambition, de l'esprit sectaire,

(dir.), *Prendre une ville au XVIe siècle*, Aix-en-Provence, PUP, coll. Le temps de l'Histoire, 2004, p. 95-105.

³ Cornelio Frangipane (1508-1588), *La bella oratio di m. Cornelio Frangepane da Castello ambasciatore della Patria del Friuli al serenissimo principe Donato*, in Vinegia, al segno de le Chiaue sotto l'horologio di Santo Marco, 1546 : In somma è tale, che non è cittade al mondo piu bella da vedere, ne piu meravigliosa da contemplare, ne piu sicura da habitare, ne piu commoda da riposare, ne verso di se piu ricca, piu magnifica, piu divina. O Vinetia ricetta di libertà, tempio di religione, vero albergo di pace & di tranquillitate. O Illustre domicilio di gloria, ò dignissima sede d'Imperio, ò grande, antica & veneranda cittade, madre di tanti Heroi, sii felice, sii beata eternamente regnante.

⁴ Marin Sanudo (1493-1570), *Diarii*, vol. 24, 656 : mentre gli Ateniensis, i Lacedemoni e i Romani non hanno superato i seicento anni di esistenza, questa republica dura da oltre un millennio, perché è stata edificata da gente cristiana e reca iscritte nel nome di cristo le più eccelse fra le leggi.

⁵ Francesco Sansovino (1521-1586), *Venetia città nobilissima et singolare*, Venetia, Domenico Farri, 1581, Lib. X, p. 398 : In questa nobilissima Patria diversa da tutte l'altre per sito, per governo & per libertà, sono anco diversi usi introdotti da gli antichi, degni di essere avvertiti & considerati. Et quantunque la lunghezza del tempo apporti sempre alterazione alle cose per ordine di natura & corrompa a lungo andare, ciò che si truova sotto il cielo, nondimeno in questa Città conservata intatta dal suo principio fino al presente, sono certi costumi principali, meno corrotti, che in qualunque altra parte d'Italia.

⁶ Girolamo Priuli (1476-1547), *I Diarii*, vol. 4, 281 : La tutela della Repubblica e della libertà di Venezia riguarda non solo i patrizi ma anche i cittadini e i popolari in quanto tutti fruiscono dei benefici della Repubblica ... ed essi potevano agire come volevano, senza tirannia o violenza.

⁷ Gasparo Contarini (1483-1542), *La Repubblica e i magistrati di Venezia*, Venezia, 1564, p. 10 : i nostri antenati non si preoccupavano di inseguire l'ambizione o la vana celebrità, ma solo del bene del loro paese e del benessere generale. Con incredibile ed eccezionale acume, i nostri avi hanno fondato una Repubblica quale non è mai esistita a ricordo d'uomo.

des factions, de la corruption et de la violence⁸. La décadence constitutionnelle et le désordre public sont à tout jamais écartés d'un tel parangon de vertu politique⁹. En outre, Venise prétend à la *libertas* originelle car elle s'estime conçue dans la liberté par des citoyens libres¹⁰.

Un des grands moments de cette proclamation forcenée de la perfection politique de Venise est le rite du *trionfo* —ou procession ducale— où hiérarchie, ordre, harmonie et respect collectif se veulent les caractéristiques de cette liturgie d'Etat.

La procession ducale

Ce rite, voire rituel, urbain est un grand moment de la vie politique —et de la vie, tout court— de Venise. En effet, la procession ducale se veut une proclamation de la cohésion de l'Etat et de sa forte structuration aux yeux des Vénitiens comme aux yeux des étrangers qui en recevront nécessairement des échos. Le milanais Pietro Casolo, de passage à Venise à la fin du XVIe siècle, a été impressionné par l'ordonnancement immuable —et discipliné— de ces processions vénitiennes :

Selon moi, un seul homme semblait ordonner toutes choses et il était obéi de tous, sans résistance. Cela m'a rempli d'admiration car je n'ai jamais assisté à une telle discipline lors de spectacles similaires.

⁸ Pietro Aretino (1492-1556), *Lettere*, Milano, Rizzoli, 1990, vol.1, p. 129, n°11 Al serenissimo Andrea Gritti (1530) : Dans ses remerciements au doge, l'Arétin dresse un portrait idyllique de Venise, en opposition avec la cour de Rome : Ma io che ne la libertà di cotanto Stato ho fornito d'imparare a esser libero, refuto la Corte in eterno, e qui faccio perpetuo tabernacolo a gli anni che mi avanzano : perché qui non ha luogo il tradimento, qui il favore non può far torto al dritto, qui non regna la crudeltà de le meretrici, qui non comanda l'insolenza de gli effeminati, qui non si ruba, qui non si sforza e qui non si amazza.

⁹ Marin Sanudo, *Cronachetta*, a cura di Rinaldo Fulin, Venezia, 1880, p. 16 : La città di Venezia, a chiunque vi abiti, appare come un paradiso terrestre, privo di tumulti e di contese, di nemici da temere [...] o spiriti turbolenti ; questa città si conserva fiorente e prosperosa da così tanto tempo, per lunghi secoli di pace e tranquillità, che chiunque desideri vivere in pace non può trovare un luogo più sereno di Venezia. [...] Questa città è libera, senza divisioni o fazioni, ci si può occupare dei propri affari senza tema di offesa né ingiuria, perché la violenza e l'ingiustizia non esistono e per questo motivo la gente si moltiplica rapidamente e gli stranieri accorrono numerosi a vivere in questa gloriosa città.

¹⁰ Scipione Feramesca, *Discorso delle ragioni della Serenissima Repubblica sopra gl'Elettori dall'Imperio in materia di precedenza*, Biblioteca Nazionale Marciana, ms it VII 1743 (7802) : Sola questa Serenissima Repubblica già nacque libera ne altro simil'esempio di libertà cred'io, che poss'addirsi, se non quella Libertà, che nacque all'ora che nacque il mondo.

Ils marchent deux par deux, derrière le doge, dans un ordre tout différent de ce que j'ai vu dans de nombreuses cours religieuses ou profanes où, dès que le prince est passé, tout part dans tous les sens et en désordre. Ici, devant et derrière, tout est aussi parfaitement en ordre que possible¹¹.

Mais il faut bien reconnaître qu'il n'en a pas été ainsi de tout temps car Martino da Canal, dans sa chronique médiévale *Les estoires de Venise*, écrit :

Et après monsignor li dus s'en vont les gentis homes de Venise, et maint preudomes dou peuple¹².

Et les xylographies de Matteo Pagan montrent parfois des personnages distraits ou bavards qui ne semblent pas très attentifs à la solennité du moment.

L'ordonnancement et la place de chacun ne sont pas le fruit du hasard mais le résultat d'un cérémonial rigoureusement pensé et immuable. Cette immuabilité est démontrée par l'existence de gravures commentées c'est-à-dire que les artistes notent l'ordre de la succession des personnages comme un élément aussi pérenne que les architectures qui encadrent cette cérémonie. Deux exemples, la gravure de Giacomo Franco¹³ qui nous montre le début de la procession qui entre dans la basilique et les xylographies de Matteo Pagan¹⁴ qui fait défiler toute la procession devant les dames installées dans les procuraties. Dans les

¹¹ Pietro Casolo, *Viaggio a Gerusalemme*, Milano, 1855, p. 16 : E uno solo a me pariva governasse ogni cosa, el qual senza resistentia era da ogni homo obedito. E da questo pigliai grande admiratione , perché non vidi mai tanta obedientia a tali spectaculi ; p. 108 : Dreto al Duce con uno ordine contrario a li ordini de molti corti ho veduto io, et ecclesiastiche e mondane, le quali subito sii passato el principe vanno catervatim e senz'altro ordine (se dice in lingua nostra vanno a rubo), e quivi inante e dreto si va tanto ordinatamente quanto si possa dire.

¹² Martino da Canal, *Les estoires de Venise. Cronaca veneziana in lingua francese alle origini al 1275*, a cura di Alberto Limentani, Firenze, L. S. Olschki, 1972, p. 246.

¹³ Giacomo Franco (1550-1620), « Processione in piazza San Marco », in *Habiti d'huomeni et donne venetiane con la processione della Ser.ma Signoria et altri particolari, cioè trionfi feste et ceremonie publiche della nobilissima città di Venetia*, 1610, planche XXVI. Biblioteca Marciana, ms It.VII,537. Cet élève d'Agostino Carracci a été un grand illustrateur.

¹⁴ Matteo Pagan est graveur, cartographe, imprimeur et libraire à Venise de 1538 à 1565. Il tient boutique « à l'enseigne de la Foi », dans Frezzeria, près de la place Saint-Marc. Outre cette série de xylographies illustrant la *Procession ducale du dimanche des Rameaux* (1559), il a été l'éditeur-imprimeur de plusieurs ouvrages : *Vera descriptio totius Europe et partis Asiae* (1538), *Giardineto novo* (1543), *L'ornamento delle belle e virtuose donne* (1544), *La vera descrizione de la gran cita del Caiero* (1549), *L'honesto essemplio del virtuoso desiderio che hanno le donne circa lo imparare i punti tagliati a fogliami* (1550).

deux cas l'ordonnement en frise évoque les triomphes romains de l'Ara pacis ou de la colonne Trajane.

QuickTime™ et un
décodeur TFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Giacomo Franco, *La procession ducale sur la place Saint-Marc*

Regarder le défilé de la procession ducale équivaut à lire la constitution de Venise et c'est bien pour cela que ce rite a fait l'objet de nombreux décrets du Sénat¹⁵ et que les maîtres de cérémonie en affinent chaque fois le cérémonial qui est âprement discuté par toutes les institutions qui y participent. C'est un rappel —et donc un soutien— de l'unité nationale par l'exposition de tout l'organigramme, de tout l'appareil politique et religieux de la République et de ses hiérarchies donc une ostentation de la puissance, de la magnificence et de la richesse.

Cette cérémonie se répète en de nombreuses occasions régulières¹⁶ comme le *trionfo* du mercredi quand le doge se rend

¹⁵ Voir l'étude d'Edward Muir sur les nombreuses magistratures qui se partagent l'organisation et la préservation de ce rite : *Civic ritual in renaissance Venice*, Princeton, University press, 1981, p. 186-187.

¹⁶ Sansovino compte parmi les *trionfi* réguliers ceux à Santa Maria Formosa (2 février), à *La madonna di marzo* c'est-à-dire en la basilique (25 mars), à San Sidro (=Isidoro) (16 avril), à San Marco (25 avril), à San Zaccaria (le jour de Pâques), à San Geminiano (1^{er} dimanche après Pâques), *alli due castelli* (Ascension), à San Vito (15 juin, pour célébrer la paix retrouvée après la conjuration de Baiamonte), *del Corpus Christi* (juin), à *l'invenzione del corpo di San Marco* (25 juin), à Santa Marina (17 juillet), à l'église du Redentore (3^e

officiellement à la basilique ou exceptionnelles, comme la célébration de la victoire de Lépante, le dimanche 21 octobre 1571, ou la réception de visiteurs illustres.

Dans le cadre du « mythe de Venise », on attribue l'origine de cette procession ducale à la paix de 1177 quand le pape Alexandre III aurait trouvé dans la lagune un refuge —incognito!— contre les agressions de l'empereur Frédéric Barberousse. En récompense et remerciements, le pape aurait accordé au doge le droit d'arborer certains signes de dignité jusqu'alors réservés au seul souverain pontife : huit chanoines à la chapelle ducale, les huit étendards, le cierge blanc, l'épée et l'ombrelle (ces objets matérialisent la dignité ducale aussi n'apparaissent-ils pas dans le défilé, quand le doge en est absent). En fait, la vérité historique se veut toute autre. Venise a su conserver entre l'empereur et le pape une saine et bienveillante neutralité et ces attributs de la puissance et de la dignité royale du doge ont été introduits au cours des siècles. Tout au long de son histoire, Venise a été un petit Etat-cité qui a voulu se donner les apparences d'une grande puissance maritime, arbitre des rivalités européennes. Pour ce faire, elle n'a eu de cesse de s'emparer des symboles de dignité. Le trône et le coussin sont attestés comme attributs ducaux dès le Xe siècle. La présence des musiciens dans le cortège est avérée depuis le XIIIe siècle car elle veut faire entendre à tous que l'harmonie et l'équilibre du gouvernement vénitien n'ont d'égale que la musique des anges. Le cierge blanc est repris des processions religieuses depuis l'époque byzantine. L'ombrelle ou baldaquin est un symbole de la dignité royale qui se retrouve dans l'iconographie religieuse et dans les cérémonies de couronnement depuis le XIIe siècle.

Ces parades de la République vénitienne se déroulent selon un protocole bien établi. On peut idéalement diviser ce cortège en trois segments : le premier est celui des simples citoyens non patriciens qui sont au service de la République, le second est celui de la personne du doge et du véritable corps de l'État et le troisième présente toutes les magistratures vénitiennes qui structurent cette République. Il n'y a pas de femmes (à la différence des cortèges florentins) parmi ces hommes mais elles assistent à la cérémonie depuis les étages du palais ducal et

dimanche de juillet), à San Giorgio Maggiore, à Santa Giustina (7 octobre pour la victoire de Lépante). Et il en existe bien d'autres comme la visite ducale en l'église S. Salvador où sont conservées les reliques de S. Théodore, le premier protecteur de la République.

des Procuraties, comme on peut le voir dans le fond des gravures de Matteo Pagan. Les participants avancent deux par deux comme dans toutes les processions, religieuses et civiques, car c'est une incarnation de la charité selon saint Bernard.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Matteo Pagan, *Les huit étendards suivis des « comandadori »*

Le premier segment comprend d'abord les huit porte-étendards qui signifient la présence physique du doge à la cérémonie en portant les bannières de soie marquée du lion ailé de Saint-Marc. Selon la « couleur » du moment politique à célébrer, ces étendards sont blancs, rouges, violets ou encore bleus pour symboliser respectivement la paix, la guerre, la trêve ou l'alliance. Ensuite, les vingt *comandadori* (en latin *præcones*) habillés de longues robes bleu clair et coiffés d'un bonnet rouge avec la médaille de saint Marc sur le côté. Leur position en avant signifie leur fonction d'annonce et d'ouverture du cortège. Derrière eux, s'avancent des musiciens car la douceur de la musique serait, selon Francesco Sansovino, la véritable représentation du gouvernement parfait¹⁷.

Viennent ensuite les seize écuyers du doge, vêtus de courts manteaux de velours noir sur un pourpoint et des chausses assorties de velours coloré, une ceinture de soie, des pantoufles de velours et coiffés

¹⁷ Francesco Sansovino, *Op. cit.*, Lib. XII, p. 492 : vera imagine di perfetto governo.

d'un petit chapeau de velours; ils sont suivis par les huit chanoines de la basilique dont les chapes brodées d'or sont de toute beauté.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Les écuyers du doge suivis des chanoines

Puis s'avancent les deux chanceliers ducaux vêtus d'écarlate ; ensuite six musiciens jouant de la trompette et de la saquebute, suivis des premiers magistrats du cortège : les secrétaires du *Maggior Consiglio*, du Sénat et du Conseil des Dix vêtus de longues robes de couleur *pavonazzo* (un rouge violacé très sombre qui tire sur le bleu). Le chapelain ducal vêtu d'une chape de velours et accompagné d'un enfant de chœur en aube qui tient un cierge blanc dans un candélabre d'argent.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Le patriarche suivi du « corno » ducal puis des secrétaires

Les deux derniers personnages de ce premier segment sont un écuyer du doge qui porte le *corno* ducal ou *zoia* sur un plateau d'or et le Grand Chancelier vêtu à la sénatoriale. Ce Grand Chancelier est un des plus grand personnage de la République puisqu'il est, comme le doge, élu à vie et qu'il a la haute main sur toute la chancellerie —même la Secrète— et il a donc accès à tous les secrets de la Sérénissime. Il est le gardien de l'appareil des Lois de la République. Il pourrait sembler étrange qu'il soit placé dans ce premier segment du cortège qui est le plus modeste mais, statutairement, le Grand Chancelier n'appartient pas à la classe des patriciens.

Le segment central du *trionfo* est le plus important, le plus admiré et le plus riche. Il ouvre avec la présentation des symboles de la fonction ducale, donc de la puissance de Venise. Le trône du doge, un siège en bois doré, est porté à l'épaule par un écuyer qui marche à la hauteur de l'écuyer qui porte à l'épaule le coussin repose-pied couvert de *restagno* ou de soie dorée. Depuis le Xe siècle, ces deux attributs d'origine byzantine veulent clamer haut et fort la paix, la sérénité et la dignité tranquille du gouvernement de Venise. On peut s'interroger un instant sur la présence de ce siège en faisant des rapprochements avec d'autres cérémonies similaires dans le monde catholique. En effet, deux images s'imposent : la *sedia gestatoria* du souverain pontife ou la

litière de l'empereur d'Orient. Faut-il voir dans la présence du siège ducal une protoforme de rituel que l'ère baroque va répandre plus largement ?

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

La « cattedra » suivie du « ballottino » du doge

Ces objets sont suivis par le *ballottino* : cet enfant d'une dizaine d'années qui a été la « main innocente » lors du dépouillement de l'élection du doge. Nécessairement choisi dans les classes humbles, il est attaché à la personne du doge jusqu'à la mort de celui qui l'a éduqué, formé et entretenu. Ce *ballottino* est important dans ce cortège car il a vocation à rappeler constamment au doge —et aux Vénitiens— qu'il a été élu par un simulacre de processus démocratique et populaire. Quand, en 1171, l'ancienne élection par acclamation populaire (ou *collaudatio*) n'avait plus été possible du fait de la démographie, le peuple vénitien avait confié aux patriciens la responsabilité de choisir le meilleur d'entre eux pour les conduire et le *ballottino* n'est plus que le souvenir fossile d'une institution disparue.

Mais voilà le doge. Le Sérénissime Prince marche seul car il est unique et car il est l'axe central de tout ce rite étatique.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Le doge

Il est vêtu d'un ample manteau de *restagno* doublé de vair qui va jusqu'à terre et d'une courte cape d'hermine qui descend jusqu'à la hauteur des coudes. Sous ce manteau, il porte la toge de *restagno* à très larges manches ouvertes dites *ducales*, ceinturée et fourrée d'hermine d'où dépasse à peine le petit col brodé de sa chemise. Les jambes gainées de bas de soie, il chausse des pantoufles de velours doré. Il est coiffé du *cornio*, un bonnet de *restagno* ou de soie dorée rehaussé de pierreries¹⁸. Légèrement derrière lui se trouve son porteur d'ombrelle en soie d'or. C'est la version réduite et transportable du dais. Cet homme au service du doge est nécessairement un patricien car sa charge le place près des ambassadeurs des deux puissances les plus prestigieuses, c'est-à-dire l'Empire et le Saint-Siège. Parfois, des ambassadeurs plus « exotiques » sont invités à accompagner le doge de façon exceptionnelle comme Lutfi Bey en 1479 pour la signature de la paix avec les Turcs ou les quatre princes japonais qui en 1585 vinrent visiter l'Europe. On peut imaginer le ravissement des spectateurs quand défilèrent ces personnages aux vêtements insolites.

¹⁸ Marin Sanudo, *Le vite dei dogi*, a cura di Angela Caracciola Aricò, Padova, Antenore, 1989, p. 200 : Poi il Serenissimo Principe Nostro, vestito di uno manto di restagno d'oro fodrà di armelini e con il bavaro de armelini et di soto vesta di veludo ... et in capo havia bereta di restagno d'oro, ma avanti li era portata la bareta ducal di zoie.

Ce segment central et ducal est fermé par le porteur de l'épée et son compagnon. Cette charge est attribuée avant chaque procession à un patricien qui est susceptible d'être élu podestat ou *capitan da mar* ou *capitan di terraferma* c'est-à-dire une de ces charges qui applique la justice ducale dans le territoire de la République. Symbole de justice et de victoire, l'épée est un rappel de la fonction de *spatharios* qu'assumaient les doges aux origines de la République, quand elle n'était qu'un territoire byzantin. Même s'il ne conduit jamais les armées vénitiennes (aux deux seules exceptions de Enrico Dandolo en 1204 qui a dirigé la croisade jusqu'à Constantinople et de Francesco Morosini qui a conquis la Morée en 1694), c'est au nom du doge et de la République (San Marco ! San Marco !) que les combats sont menés.

Le troisième segment de la procession présente tous les corps de magistrature, deux par deux dans l'ordre décroissant de leur charge : c'est tout l'organigramme de l'État qui défile. Passent successivement le doyen des conseillers ducaux (qui a rang de vice-doge) accompagnant le juge du *Proprio*¹⁹ et les six conseillers du *Minor consiglio* aux côtés des six procureurs²⁰, les membres du Conseil des Dix et les chevaliers de Saint-Marc. Tous ces hauts magistrats sont vêtus de lampas ou de velours *altobasso* cramoisi à larges manches et ils sont coiffés du bonnet noir de soie ou de velours en forme de tambourin qui est assez typique de toute la noblesse vénitienne. Sur leur épaule gauche pend l'épitoge. On peut s'interroger sur cette couleur rouge qui marque les rangs les plus élevés de la magistrature vénitienne en se demandant s'il n'y a pas un lien avec la pourpre cardinalice (qui n'est pas de la pourpre mais de l'écarlate !) puisque les cardinaux comme les procureurs sont originellement des gestionnaires de leur cité. Derrière suivent les chefs de la *Quarantia al criminal*, les fils du doge, les six Grands Sages²¹, les *avogadori al comun*²² et les Sages de Terreferme²³ et enfin les 60 Sénateurs.

¹⁹ Le *proprio* est la magistrature qui règle les affaires criminelles et les successions des personnes mortes sans testament. C'est donc un organe d'ordre public et de régulation économique très important.

²⁰ Les procureurs sont les administrateurs de la ville de Venise, chacun ayant un sestier en responsabilité. Le procureur de San Marco a plus particulièrement en charge la sécurité du palais et des institutions ducales.

²¹ Élus par le Sénat pour six mois, ils ont plus de 40 ans et participent au Conseil.

²² L'*avogador del Comun* assume la fonction judiciaire.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

L'illustrissime Seigneurie de Venise

La procession ducale souffre cependant d'un évident manque d'espace ; il n'y a pas à Venise une longue et large avenue qui permettrait au faste ducal de se déployer et seul le grand canal autorisera cet épanouissement, plus tard. Faute de mieux, on rentabilise l'espace de la place Saint-Marc comme l'illustrent les deux célèbres gravures de la procession organisée à l'occasion de la signature de la sainte ligue contre les Turcs, en juillet 1571.

²³ Les 5 *Savii di terraferma* ont plus de 30 ans, sont élus par le Sénat et ont en charge les divers « ministères » de la République avec une voix seulement consultative : *savio alla scrittura*, *savio cassiere*, *savio alle ordinanze*, *savio ai da mo*, *savio ai cerimoniali*.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Giacomo Franco

Comparant ces deux gravures, on peut noter quelques différences dans les architectures qui encadrent cette procession du 6 juillet 1571 : le palais ducal est assez fantaisiste sous le burin du graveur anonyme mais celui-ci semble plus conforme à la chronologie car les procuraties nouvelles de Scamozzi, réalisées à partir de 1582, figurent déjà sur la gravure de Giacomo Franco.

Ces deux gravures veulent rendre compte du même événement et elles présentent toutes les deux la même incohérence : la procession sort du palais ducal par la porte méridionale sur la *riva degli Schiavoni*, traverse la *piazzetta*, fait le tour de la place et entre dans la basilique par le portail nord tandis que le début de la procession sort de cette même basilique par le portail central et tente d'entrer dans la *Merzeria* en coupant la route à l'autre branche, aux pieds de la tour de l'Horloge.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Auteur anonyme

On peut sourire de cette « bizarrerie » mais c'est peut-être le reflet d'une réalité. De la même manière, on remarquera l'identité d'angle de vue de la procession : une situation virtuelle au-dessus des toits de l'église San Geminiano dont la pointe du fronton pénètre le champ, au premier plan. Les deux artistes ont choisi le même moment où les quatre chars décorés traversent la place, aux pieds du spectateur. Identité de temps et identité d'espace pour faire la reproduction la plus photogénique possible. On notera, enfin, la structure compacte et géométrique des masses humaines qui finissent par ressembler aux massifs taillés d'un jardin de buis : l'être humain devient un élément architectural.

Tout ceci n'est pas gratuit et ne répond pas seulement à des critères esthétiques. En fait, les deux artistes participent de l'exaltation du rite urbain de la procession ducale à laquelle ils accordent cette même impression de densité pour signifier que tous les habitants de la

ville (alors qu'objectivement la place Saint-Marc ne peut pas contenir la population vénitienne qui monte jusqu'à 150 000 habitants) participent, comme acteurs ou comme spectateurs, à ce grand moment d'union pacifique et sereine entre les dirigeants et les dirigés. Les deux artistes soulignent le sens de la discipline et du bon ordre qui est une reconnaissance de la place de chacun dans la bonne gouvernance de la République qui a tendance à laminer les ambitions personnelles en faveur du bien collectif, en faveur de la *res publica*.

Conclusion

Il faut souligner avant tout les aspects éminemment rituels de ces représentations vénitiennes qui appartiennent au mythe, c'est-à-dire qui cherche à exprimer un discours culturel dont Venise est la protagoniste et dont elle est également l'organisatrice. Il s'agit de comprendre comment l'espace et le temps contribuent à élaborer une mémoire, une identité spécifique de la ville à travers ses lieux. La forme du modèle urbain vénitien présente la particularité de s'être enraciné dans une certaine représentation historique aux spécificités culturelles et politiques. Le rituel de la procession ducale constitue la traduction par excellence du temps mythique et de toutes ses formulations. Dans une herméneutique de la conscience historique, commémorer, actualiser, préfigurer sont trois fonctions qui soulignent la grande scansion du passé comme tradition, du présent comme effectivité, du futur comme horizon d'attente et comme eschatologie.